

برنامج
الأغذية
العالمي



Programme
Alimentaire
Mondial

World
Food
Programme

Programa
Mundial
de Alimentos

**Première session ordinaire
du Conseil d'administration**

Rome, 23-27 février 2004

RESSOURCES, QUESTIONS FINANCIÈRES ET BUDGÉTAIRES

**Point 5 de l'ordre du
jour**



Distribution: GÉNÉRALE
WFP/EB.1/2004/5(A,B)/2

17 février 2004

ORIGINAL: ANGLAIS

RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF POUR LES QUESTIONS ADMINISTRATIVES ET BUDGÉTAIRES (CCQAB)

Le Directeur exécutif a le plaisir de présenter ci-après le rapport du CCQAB sur les questions concernant le PAM. Le rapport couvre les points suivants de l'ordre du jour:

- Examen des procédures de l'Organisation: financement des projets pilotes (WFP/EB.1/2004/5-A/1);
- Base de calcul du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) sur le coût du transport maritime (WFP/EB.1/2004/5-B/1).

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

COPIE DE LA LETTRE REÇUE DE L'ORGANISATION
DES NATIONS UNIES—NEW YORK

Référence: AC/1531

Comité consultatif pour les
questions administratives et budgétaires

9 février 2004

Monsieur Morris,

Le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires a étudié les deux rapports intitulés "Examen des procédures de l'Organisation: financement des projets pilotes" (WFP/EB.1/2004/5-A/1) et "Base de calcul du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) sur le coût du transport maritime" (WFP/EB.1/2004/5-B/1).

Le rapport "Examen des procédures de l'Organisation: financement des projets pilotes" (WFP/EB.1/2004/5-A/1) résume en annexe l'analyse réalisée dans le cadre de l'examen entrepris en mars 2003 ainsi que les recommandations formulées. L'objectif est de parvenir à une utilisation plus efficace des ressources et de garantir qu'elles sont mises à la disposition des bénéficiaires en temps utile. Différents ajustements sont proposés en vue d'atteindre le premier objectif; concernant le second, un nouveau modèle de fonds de roulement est présenté et mis à l'essai.

Le schéma général du nouveau modèle opérationnel, établi à l'issue de l'examen, est expliqué à la section IV de l'annexe.

Comme également indiqué dans le rapport, le PAM met actuellement à l'essai les nouveaux modes opératoires dans des situations réelles afin d'en déterminer l'efficacité. Il a sélectionné à cet effet une série de cinq projets pilotes dont le premier a été lancé à la mi-décembre 2003; le calendrier figure au paragraphe 66 de l'annexe.

La Réserve opérationnelle s'élevant actuellement à 57 millions de dollars E.-U. pourrait permettre d'avancer les fonds nécessaires à l'ensemble des projets pilotes, dont le montant est compris entre 14 et 49 millions de dollars, sur la base des 7 à 24 pour cent des besoins financiers estimés à l'aide des anciennes procédures. À l'achèvement des projets, le manque à gagner éventuel, évalué à environ 6 millions de dollars par projet (soit 7 pour cent du projet ou 1 à 2 pour cent du total), devrait être imputé sur la Réserve opérationnelle et reconstitué conformément aux règles qui s'appliquent (paragraphe 16 et paragraphe 6 de l'annexe II).

M. James T. Morris
Directeur exécutif
Programme alimentaire mondial
Via Cesare Giulio Viola, 68-70
00148 Rome, Italie



Le Comité observe que le PAM prévoit de terminer la modification des modes opératoires en octobre 2004 et de faire le point de l'état d'avancement des projets pilotes aux mois de mai et de septembre 2004; l'objectif est de revoir le modèle financier à la lumière des données et de l'expérience acquises afin de le soumettre pour approbation finale au Conseil d'administration à sa session du mois d'octobre. Il est également prévu de mettre les nouvelles procédures en service pour les opérations d'urgence et les IPSR en 2005.

Compte tenu de ce qui précède, le Comité consultatif ne s'oppose pas aux recommandations consignées au paragraphe 25 i) et ii) du rapport (WFP/EB.1/2004/5-B/1). Il réétudiera la question lorsque les rapports sur l'état d'avancement des projets pilotes et l'évaluation de ces derniers lui seront présentés en 2004.

Le rapport relatif à la Base de calcul du recouvrement des coûts d'appui indirects (CAI) sur le coût du transport maritime (WFP/EB.1/2004/5-B/1) décrit en détail l'accord conclu entre le Programme alimentaire mondial et son principal donateur, la base de calcul des coûts d'appui indirects (CAI) à recouvrer sur les contributions fournies par ce donateur au titre du transport maritime, et la méthode comptable appliquée à ces contributions.

À compter de 2002 et après que le PAM a modifié ses règles comptables, les recettes et les dépenses ont été calculées sur la base du montant ajusté des taux estimatifs mondiaux de fret (c'est-à-dire les taux effectivement pratiqués pour le transport à bord des navires des États-Unis, déduction faite de la prime de fret), et comptabilisées conformément aux principes comptables approuvés par le PAM. Toutefois, suivant les conseils du Commissaire aux comptes du PAM en 2003, il est envisagé de faire figurer la prime de fret dans l'état des recettes et des dépenses du Programme.

Le Comité a été informé que la mention des primes dans les états financiers serait accompagnée d'une note de bas de page précisant qu'elles ne sont pas soumises au prélèvement des CAI. Le Comité consultatif relève en outre que la prime de fret n'a aucun impact budgétaire sur les projections de recettes et de dépenses du PAM et, partant, aucun impact négatif sur le niveau prévu des montants à recouvrer au titre des CAI. En effet, les prévisions financières concernant les activités opérationnelles qui apparaissent dans les budgets 2002–2003 et 2004–2005 se fondent sur les taux de fret internationaux moyens. Partant de cette hypothèse, le Comité n'a aucune objection à cette proposition.

Le Comité vous saurait gré de bien vouloir faire part au Conseil d'administration du contenu de la présente lettre.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur exécutif, l'assurance de ma très haute considération.

(signé) Vladimir V. Kuznetsov
Président

